

*ment (Versement de l'indemnité au locataire évincé en cas de reconstruction d'un immeuble démoli pour insalubrité)* (p. 536, 538, 540, 541); Art. 2: *Son amendement (Droit de reprise de la partie habitable des locaux commerciaux par le propriétaire)* (p. 543, 544, 545); *Demande une suspension de séance pour que les textes soient mis en distribution* [6 février 1958] (p. 567); *Son amendement (Reprise du local d'habitation accessoire du local commercial)* (p. 570, 571, 572); Art. 3: *Amendement de M. Minjoz (Abrogation du dernier alinéa de l'article 32 du décret du 30 septembre 1953)* (p. 580). — Prend part à la discussion: des conclusions d'un rapport sur les opérations électorales du département de la Réunion [18 février 1958] (p. 831); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 69: *Mesures de détaxation des produits alimentaires, carence gouvernementale contre les spéculateurs* [25 mars 1958] (p. 1935).

**DENVERS (M. Albert), Député du Nord (S.).**

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). — Est nommé membre: de la Commission de la marine marchande et des pêches [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est élu Président de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement [10 février 1956] (p. 254), [18 octobre 1957] (p. 4537).

**Dépôts :**

Le 10 février 1956, une proposition de loi tendant à ouvrir un nouveau délai d'application des dispositions portant admission pour la pension de marin ou d'agent du service général du temps passé dans certaines positions spéciales, n° 341. — Le 10 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour mettre à la disposition de l'Institut des pêches maritimes de nouveaux navires de recherche, n° 362. — Le 16 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier, en vue d'exonérer les patrons-

pêcheurs et les marins-pêcheurs payés « à la part » du versement forfaitaire de 5 0/0, le deuxième alinéa de l'article 52 de l'annexe III du Code général des impôts, n° 522. — Le 16 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier le dernier alinéa de l'article premier de la loi n° 49-1606 du 20 décembre 1949, relative à l'organisation et à l'unification du régime d'assurance des marins, n° 523. — Le 16 février 1956, une proposition de loi relative aux droits à pension proportionnelle des anciens marins du commerce ou de la pêche invalides de guerre, n° 524. — Le 9 mars 1956, une proposition de loi tendant à modifier le régime des prêts de l'Etat en matière d'habitations à loyer modéré, n° 1129. — Le 15 mars 1956, une proposition de loi tendant à accorder le bénéfice des dispositions de l'article 79 de la loi du 14 avril 1924 aux instituteurs recrutés en régions envahies au cours de la guerre 1914-1918, n° 1221. — Le 27 avril 1956, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur la proposition de loi modifiée par le Conseil de la République tendant à modifier et à compléter diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, n° 1702. — Le 22 juin 1956, une proposition de loi tendant à modifier la loi n° 51-676 du 24 mai 1951 relative à la culture et au prix de la chicorée à café, n° 2317. — Le 31 octobre 1956, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi (n° 2379) tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 3125. — Le 15 novembre 1956, un rapport supplémentaire au nom de la commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi (n° 2379) tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 3259. — Le 21 décembre 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 67 de la loi n° 50-928 du 8 août 1950 en vue d'intégrer le personnel du service actif des douanes dans les cadres des régies financières, n° 3659. — Le 28 décembre 1956, une proposition de loi tendant à proroger le délai de six mois fixé par l'article 17 de la loi n° 56-589 du 18 juin 1956 modifiant et complétant diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, n° 3726. — Le 16 janvier 1957, un rapport au nom de la

Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur la proposition de loi (n° 3726) de M. Denvers tendant à proroger le délai de six mois fixé par l'article 17 de la loi n° 56-589 du 18 juin 1956 modifiant et complétant diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, n° 3795. — Le 22 mars 1957, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi modifié par le Conseil de la République tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 4626. — Le 12 avril 1957, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi modifié par le Conseil de la République tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 4876. — Le 14 mai 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à engager d'urgence les travaux de mise au gabarit international de 1.350 tonnes des canaux reliant Dunkerque à Valenciennes, d'une part, et Dunkerque à l'agglomération lilloise, d'autre part, n° 4955. — Le 12 juin 1957, un rapport au nom de la Commission de la marine marchande et des pêches sur la proposition de loi (n° 341) de M. Denvers et plusieurs de ses collègues tendant à ouvrir un nouveau délai d'application des dispositions portant admission pour la pension de marin ou d'agent du service général du temps passé dans certaines positions spéciales, n° 5124. — Le 5 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa deuxième lecture, tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 5365. — Le 19 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa troisième lecture, tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 5547. — Le 19 juillet 1957, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la marine marchande et des pêches sur la proposition de loi (n° 341) de M. Denvers et plusieurs de ses collègues tendant à ouvrir un nouveau délai d'application des dispositions portant

admission pour la pension de marin ou d'agent du service général du temps passé dans certaines positions spéciales, n° 5586. — Le 24 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa quatrième lecture, tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 5624. — Le 26 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa cinquième lecture (n° 5677), tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 5678 (rectifié). — Le 26 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa sixième lecture, tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 5697. — Le 19 novembre 1957, une proposition de loi relative aux prêts spéciaux à la construction, n° 5938. — Le 29 novembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à proposer une tranche complémentaire d'autorisations de prêts pour la construction d'habitations à loyer modéré, en addition aux dotations inconditionnelles accordées par la loi du 7 août 1957, n° 6045. — Le 3 décembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à abroger purement et simplement l'arrêté du 21 mai 1957 relatif aux redevances de location et d'entretien des compteurs d'énergie électrique basse tension, n° 6061. — Le 5 décembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à obtenir des établissements financiers intéressés, au profit des souscripteurs de prêts spéciaux à la construction de condition modeste, une extension des mesures compensatoires annoncées en septembre-octobre 1957 à la suite de la hausse du taux d'escompte de la Banque de France, n° 6066. — Le 13 décembre 1957, un rapport au nom de la Commission de la marine marchande et des pêches sur le projet de loi (n° 5685) portant statut des écoles nationales de la Marine marchande, n° 6158. — Le 16 décembre 1957, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la marine marchande et des pêches sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa deuxième

lecture, portant modification de la loi du 23 février 1941 concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes de commerce, n° 6168 (3<sup>e</sup> rectification). — Le 27 décembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à proposer une tranche complémentaire d'autorisations de prêts pour la construction d'habitations à loyer modéré, en addition aux dotations inconditionnelles accordées par la loi du 7 août 1957, n° 6278. — Le 14 janvier 1958, une proposition de loi tendant à confirmer l'exemption des taxes sur le chiffre d'affaires au profit des organismes d'H.L.M. et de crédit immobilier, n° 6313. — Le 4 mars 1958, une proposition de loi tendant à modifier l'article 62 de la loi n° 57-908 du 7 août 1957 tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 6766. — Le 6 mars 1958, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement sur la proposition de loi (n° 6766) de M. Denvers tendant à modifier l'article 62 de la loi n° 57-908 du 7 août 1957 tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, n° 6811.

### Interventions :

En qualité de Président de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement, demande des pouvoirs d'enquête [6 mars 1956] (p. 704). — Prend part à la discussion : d'une proposition de résolution sur la révision des salaires forfaitaires des marins [17 avril 1956] (p. 1277); — en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative à la législation sur les dommages de guerre : *indemnisation des stocks, problème des expropriations et des fondations spéciales* [4 mai 1956] (p. 1772, 1773); Art. 1<sup>er</sup> : *expropriations consécutives à un projet de reconstruction et d'aménagement* (p. 1774, 1775); Art. 3 bis : *amendement de M. Nisse (indemnisation des fondations spéciales)* (p. 1775); Art. 3 ter : *Indemnisation des sinistrés liés indirectement à un fait de guerre* (p. 1776); — du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, RECONSTRUCTION ET LOGEMENT, Etat A, Chap 31-01 : *Définition des tâches du Secrétariat d'Etat à la reconstruction : établissement du coefficient d'adaptation départemental ; utilisation des indemnités*

*mobilières transférables sur le domaine immobilier ; établissement d'un plan de financement pour les meubles d'usage courant ; situation des occupants de baraquements ; indemnisation des stocks* [5 juin 1956] (p. 2293, 2294); *amendement indicatif de M. Louis Dupont relatif à la titularisation de certains adjoints au Ministère de la Reconstruction et du Logement* (p. 2299); *son amendement indicatif (exonération des sinistrés du paiement de l'impôt foncier)* (p. 2299); TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME, Etat A, Chap. 35-32 : *ses observations relatives à l'entretien des ports maritimes* [12 juin 1956] (p. 2516, 2517); Chap. 53-34 : *ses observations sur la modernisation des ports de commerce et de pêche* (p. 2519); III MARINE MARCHANDE, Chap. 31-01 : *Conséquences de la libération des écharges des produits de la mer ; statut des gardes maritimes et des syndicats des gens de mer ; conditions d'attribution des prêts du crédit maritime mutuel ; situation du personnel des écoles d'apprentissage maritime ; modernisation du matériel de l'office scientifique et technique de la pêche ; modification de la loi de 1948 relative au régime des pensions de l'Etablissement national des invalides* [13 juin 1956] (p. 2549); Chap. 56-47 : *Nécessité de créer une école de navigation à Dunkerque* (p. 2561); Art. 4 : *son amendement tendant à augmenter pour 1957 les crédits affectés aux sinistres mobiliers* [15 juin 1956] (p. 2689); *son article additionnel tendant à rendre prioritaires, pour l'indemnisation des dommages mobiliers, les titulaires d'une carte d'économiquement faible et les titulaires d'une pension de grand invalide de guerre* (p. 2690); *son article additionnel permettant la mobilisation et le nantissement des titres de dommages mobiliers* (p. 2691); *son article additionnel tendant à amortir en dix ans, à compter de l'année qui suit leur délivrance, les titres de dommages mobiliers* (p. 2691); Art. 37 : *son amendement permettant l'affectation des créances représentant la perte d'un véhicule automobile à des opérations de construction* [21 juin 1956] (p. 2877); le retire (ibid.); Art. 40 : *amendement indicatif de M. Marrane tendant à supprimer l'attribution de primes pour la construction de logements luxueux ; effort des organismes d'habitations à loyer modéré : modalités d'attribution de primes à la construction* (p. 2880, 2881); *son article additionnel tendant à la revalorisation des acomptes versés en application*

des articles 6 et 7 de la loi du 28 octobre 1946 (p. 2883); son article additionnel tendant à indemniser les associés de certaines sociétés à participation étrangère (p. 2883); le retire (ibid.); son article additionnel visant l'indemnité de reconstitution des stocks (p. 2884); le retire (p. 2885); son article additionnel visant le régime applicable aux petits sinistrés (p. 2885); le retire (p. 2886); son article additionnel tendant à abroger le décret 55-93 du 18 janvier 1955 relatif à la reconstitution des résidences importantes (décret « Châteaux ») (p. 2886); Art. 44 : Sa demande de rétablir cet article (création de 650 emplois permanents au Secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement) (p. 2887); Art. 58 : son amendement tendant à rétablir cet article avec une nouvelle rédaction (entretien des cités d'urgence) [22 juin 1956] (p. 2912); Art. 59 : proportion à maintenir entre les crédits destinés au secteur locatif et ceux destinés à l'accession à la propriété, financement de celle-ci par les caisses d'épargne, les sociétés d'assurance et la caisse des dépôts [22 juin 1956] (p. 2914); amendement de M. Eudier tendant à exclure des crédits prévus les autorisations de prêts utilisés en 1955 par anticipation sur 1956 (p. 2915); Art. 61 : son amendement tendant à accorder une bonification d'intérêt aux emprunts contractés par les organismes visés à cet article, auprès de la caisse des dépôts et consignations (p. 2918); le retire (ibid); AGRICULTURE, Etat A : son article additionnel concernant l'imposition des terrains transformés en jardins ouvriers (p. 2957); le retire (ibid); — du projet de loi tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, en qualité de Rapporteur: Objectifs de la loi-cadre; montant des allocations-logements [13 novembre 1956] (p. 4618, 4619); moyens de financement prévus dans la loi-cadre; établissement de plans d'aménagement, rôle coordonnateur du Ministère de la reconstruction et du logement, aide aux collectivités locales pour les équipements collectifs, politique foncière: notamment repression de la spéculation sur les terrains à bâtir, réforme du régime de l'expropriation, aménagement et rénovation des îlots urbains; structure du Secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement; dispositifs administratifs et financiers permettant le développement de villes nouvelles (p. 4620); critiques adressées au projet; délégation de pouvoirs à l'exécutif, anti-constitutionnalité (atteintes au

droit de propriété), mise en œuvre d'une politique dirigiste; préparation d'une nationalisation de la construction; établissement d'un marché régulier de la construction; répartition des efforts entre les agglomérations urbaines et les campagnes et entre l'accession à la propriété et le secteur locatif; établissement d'un plan de financement étalé sur cinq ans: construction nécessaire de 280 à 300.000 logements par an; nécessité d'une modernisation accrue de l'industrie du bâtiment, possibilités offertes aux petites et moyennes entreprises; état actuel du patrimoine immobilier; âge et conditions d'habitabilité des logements (p. 4622); motion préjudicielle de M. Dorey tendant à surseoir à l'examen du projet jusqu'à ce que le Gouvernement ait modifié les dispositions de l'arrêté du 8 août 1956 fixant le taux de loyer des immeubles H.L.M. construits après le 3 septembre 1947 [15 novembre 1957] (p. 4736); Art. 1<sup>er</sup>: amendement de M. Garet tendant à augmenter la part de crédits réservés à l'accession à la propriété; amendement de M. Pflimlin ayant le même objet (p. 4743); son amendement tendant à augmenter de 30 milliards les crédits destinés à l'accession à la propriété (p. 4744); amendement de M. E. Hugues tendant à prévoir le report sur le secteur d'accession à la propriété des crédits non employés dans le secteur locatif (p. 4745); amendement de M. Marrane tendant à supprimer les dispositions prévoyant l'établissement de programmes par le Secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement (p. 4746); amendement de M. Nisse tendant à préciser le montant des crédits destinés par priorité à l'habitat rural [16 novembre 1956] (p. 4778); Art. 2: amendement de M. Nicolas tendant à augmenter le montant des emprunts bénéficiant de bonifications d'intérêt (p. 4780); son amendement tendant à supprimer l'alinéa B du paragraphe II de cet article (p. 4780); Art. 3: amendement de M. Nisse tendant à maintenir la priorité aux programmes d'habitat rural et à accorder, à concurrence de 2 milliards, un droit de priorité aux opérations effectuées dans les communes rurales (p. 4784); amendement de M. Marrane tendant à assimiler les règles d'attribution de la prime de 600 francs aux règles relatives à l'action des prêts H.L.M. de la catégorie B (p. 4784); amendement de M. Schaff tendant à subordonner l'attribution de la prime de 600 francs au respect des prix des plans homologués par le Secrétariat d'Etat à la

reconstruction et au logement (ibid.); Art. 3 ter : nouvelle rédaction adoptée par la Commission [19 novembre 1956] (p. 4807); amendement de M. Pflimlin tendant à assortir le prix-plafond des constructions destinées à l'accession à la propriété d'un coefficient géographique (p. 4811); Art. 3 quater : amendement de M. Schaff tendant à ne pas subordonner l'attribution des prêts spéciaux à l'octroi de primes à la construction (p. 4813); Art. 4 : amendement de M. Crouzier fixant un prix minimum pour les cessions de dommages de guerre mobiliers (p. 4815); Art. 5 : amendement de M. Halbout tendant à permettre l'investissement des dommages de guerre mobiliers dans la reconstruction d'immeubles agricoles (p. 4819); Art. 7 : amendement de M. Emile Hugues tendant à supprimer l'autorisation préalable et prévoyant la coordination des travaux entrepris par les administrations et établissements publics (p. 4824, 4825); sous-amendement de M. Garret tendant à exclure de l'autorisation préalable les travaux d'entretien, de réparations ou de transformations des bâtiments d'habitations (p. 4828); Art. 9 : amendement de M. Thiriet tendant à supprimer les mots « compte tenu de la situation locale du marché de la construction » (p. 4841); amendement de M. Lenormand visant la présentation des comptes des groupements de reconstruction (ibid.); Art. 10 : Demande de disjonction présentée par M. Boisdé (contribution patronale) (p. 4842); Art. 7 : Nouvelle rédaction proposée par la Commission (p. 4848); Art. 13 : Amendement de M. Arbogast réglementant les activités des sociétés de construction (p. 4851); Art. 14 : Amendement de Mme Lefebvre prévoyant la consultation des organisations intéressées, la revalorisation de la profession d'architecte, la promotion des ouvriers et techniciens du bâtiment (p. 4852); amendement de M. Mignot supprimant les dispositions permettant au Gouvernement de préciser la mission de l'architecte (p. 4853); Art. 14 bis : Amendement de M. Pesquet tendant à supprimer cet article (reconduction des marchés) (p. 4854); Art. 14 ter : Amendement de M. Hovnanian tendant à la création d'un organisme national chargé de garantir les salaires annuels des ouvriers du bâtiment (p. 4855); Art. 15 bis : Amendement de M. Hugues supprimant le dernier alinéa (participation des organismes H.L.M.) (p. 4856); Art. 16 : Demande d'ajournement du débat

présentée par M. Bonnet (p. 4858); Art. 16 bis : Nouvelle rédaction proposée par la Commission (plans d'aménagement régional) (p. 4861); Art. 18 : Amendement de M. Arbogast tendant à charger le directeur départemental de la reconstruction des études concernant l'équipement collectif et la coordination des travaux (p. 4866); garanties départementales ou communales aux prêts à la construction (ibid.); Art. 19 : Amendement de Mme Lefebvre prévoyant l'adaptation des structures administratives de la région parisienne (p. 4869); nouvelle rédaction proposée par la Commission (p. 4870); Art. 20 bis : Amendement de M. Pleven excluant du bénéfice des mesures prévues à cet article les personnes n'ayant acquis les terrains visés qu'après la promulgation de la présente loi; demande la réserve de cet amendement (p. 4872); Art. 21 : Amendement de M. Bonnefous réservant le bénéfice de la prime spéciale d'équipement aux établissements scientifiques ou techniques transférés de la région parisienne dans les zones critiques (p. 4872); Art. 26 : Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à ne permettre au Gouvernement que d'apporter des modifications de forme au texte relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique (p. 4878); amendement de M. Fauchon tendant à supprimer les dispositions permettant l'entrée en possession de l'administration après versement ou consignation d'une indemnité provisionnelle (p. 4882); Art. 25 : Amendement de M. Hugues permettant aux communes de récupérer une partie des plus-values immobilières provoquées par leur effort d'équipement collectif (p. 4882); son amendement tendant à réserver l'aide financière à la construction aux opérations réalisées sur les terrains acquis à des prix normaux (p. 4882); Art. 27 : Amendement de M. Mignot tendant à supprimer cet article (dispositions transitoires relatives à l'expropriation) (p. 4883); amendement de M. Hugues tendant à reprendre le texte du Gouvernement (p. 4884); amendement de M. Garret fixant à un an à dater de la promulgation de la présente loi la durée d'application des mesures transitoires (p. 4885); Art. 36 : Amendement de M. Courant tendant à supprimer les dispositions relatives à la modification de la taxe sur les locaux insuffisamment occupés (p. 4890); Art. 36 bis : Amendement de M. Mignot tendant à supprimer les dispositions permettant d'adapter à la situation économique la législation réglant les rapports des bailleurs et des locataires

(p. 4892); Art. 42 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Mignot prévoyant l'avis conforme de la Commission de la Reconstruction pour les décrets pris en application des articles 5 bis, 13, 28 et 32* (p. 4898); Art. 38 : *Statut et organisation du Ministère de la reconstruction et du logement* (p. 4900); *ses explications de vote* (p. 4905); *en deuxième lecture : réforme du financement par voie de décret, puis par projet de loi ; projet du Conseil de la République, urbanisme, aménagement du territoire* [11 avril 1957] (p. 2177); *promesse d'aménagement de l'allocation-logement* (p. 2203); Art. 3 : *Ses observations sur la faible proportion des demandes de primes satisfaites dans le secteur urbain* (p. 2215); Art. 3 A : *Amendement de M. Hugues tendant à ne pas réserver aux constructions locatives seules les avantages accordés aux constructeurs ayant usé de moyens de haute productivité, difficultés de faire de la haute productivité dans le secteur d'accession à la propriété* [12 avril 1957] (p. 2337); Art. 7 : *Amendement de MM. Hugues, Crouzier et Triboulet tendant à supprimer cet article ; (autorisation préalable pour les constructions de caractère social insuffisant) ; amendement de la Commission des finances réservant les dispositions de cet article à la région parisienne* (p. 2242 et 2243); Art. 8 : *Demande d'extension aux vieillards des dispositions concernant les logements-foyers* (p. 2247); Art. 12 : *Son amendement tendant à exclure certains entrepreneurs de toutes activités relatives aux travaux financés soit par l'Etat ou par des collectivités, soit par des prêts garantis ou bonifiés par l'Etat ou par ces collectivités* (p. 2253); Art. 16 : *Amendement de M. Crouzier tendant à supprimer la contribution des constructeurs à la réalisation des équipements publics, partage équitable des charges entre les communes et les entreprises de construction* [14 mai 1957] (p. 2346); Art. 26 : *Amendement de M. Fauchon concernant le versement ou la consignation d'indemnité totale préalablement à la prise de possession, intérêt d'une indemnité provisionnelle pour accélérer la construction* (p. 2361); Art. 3 ter : *Ses observations sur une révision du système de financement de la construction, modification de l'esprit des prêts au secteur privé avec le système des Logeco, consolidation des avances par la caisse d'amortissements, dans ce cas, extension aux H.L.M. du système des primes et prêts spéciaux, nécessité d'un système de répartition des crédits*

*entre H.L.M. et secteur privé* [15 mai 1957] (p. 2424, 2425); *son amendement tendant à autoriser le paiement massif des primes à la construction* (p. 2428); Art. 36 bis : *Son sous-amendement à l'amendement de Mme Rose Guérin concernant l'aménagement de l'allocation-logement* (p. 2433); Art. 3 ter : *Amendement de M. Schaff concernant le livre foncier, développement dans les communes du fichier immobilier* (p. 2434); *son amendement tendant à exonérer de certains droits les constructeurs n'ayant pu pour des raisons de force majeure construire dans le délai de quatre ans* (p. 2436); Art. 27 : *Proposition d'une nouvelle rédaction de cet article (dispositions transitoires relatives à l'expropriation)* [16 mai 1957] (p. 2469); Art. 37 : *Ses observations sur la réglementation des meublés, le maintien dans les lieux et la fixation d'un prix équitable des loyers, protection des occupants de bonne foi, exercice normal de la profession hôtelière* (p. 2478, 2479); *amendement de MM. Anthonioz et Privat prévoyant des sanctions pour les locataires mauvais payeurs, impossibilité de rétablir la prison pour dettes de caractère civil, mesures à prendre pour protéger le bailleur contre les agissements délictueux des locataires* (p. 2485); Art. 42 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Courant tendant à soumettre à l'avis conforme de Commissions compétentes les mesures prévues à l'article 3 ter* (p. 2489); *sa demande de seconde délibération sur l'ensemble du projet de loi* (p. 2490); *en troisième lecture, en qualité de Rapporteur* [12 juillet 1957] (p. 3572); *motion préjudicielle de M. Nicolas tendant à surseoir à l'examen du projet de loi jusqu'au moment où le Gouvernement aura pris les dispositions nécessaires pour remédier au relèvement du taux de l'escompte* (p. 3579); Art. 3 ter : *Son amendement tendant à porter à un million de francs le montant maximum des dépôts des caisses d'épargne* (p. 3582); *le retire* (ibid.); *amendement de M. Chauvet tendant à modifier l'article 1371 bis du code général des impôts : conditions des exonérations fiscales sur les acquisitions de terrains à bâtir* (p. 3582); Art. 26 : *Amendement de M. Mignot prévoyant que la décision de la Commission arbitrale est susceptible d'appel devant le tribunal civil du ressort des biens expropriés (règlement de la juridiction compétente par le décret d'application)* (p. 3586); *amendement de MM. Fauchon et Triboulet tendant à reprendre le texte du Conseil de la République* (p. 3588);

Art. 27 : Amendement de M. Chauvet tendant à restreindre les dispositions du paragraphe II (p. 3590); en quatrième lecture, Art 26 : Sa demande de précisions sur la détermination des cas d'urgence [19 juillet 1957] (p. 3786); Art. 42 : Libre choix laissé à chaque Assemblée sur la manière de formuler son avis (p. 3787); en cinquième lecture : Divergence avec le Conseil de la République sur la procédure d'examen des décrets d'application de la loi-cadre [24 juillet 1957] (p. 3941, 3942); en sixième lecture : Rappel du caractère et de l'idée générale d'une loi-cadre, respect des rôles et prérogatives de chacune des deux Assemblées, inconstitutionnalité d'une procédure analogue à celle des lois-cadres des T.O.M., modalités techniques de l'exercice du droit de vote du Parlement dans l'application de la loi-cadre, éventuel examen par l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi d'initiative sénatoriale portant refus d'autorisation de mise en vigueur d'un décret [26 juillet 1957] (p. 4014, 4015); Art. 42 : Amendement de M. Moisan tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en cinquième lecture (p. 4016); en septième lecture : Renvoi à une loi postérieure fixant la procédure de ratification de certains décrets visés à l'article 42, application immédiate d'une partie de la loi-cadre (p. 4026); espoir d'un avis favorable du Conseil de la République (p. 4027, 4028); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 14, Etat C, RECONSTRUCTION ET LOGEMENT, Titres III et IV : Nécessité d'un achèvement rapide des opérations de remembrement [29 novembre 1956] (p. 5270); Art. 44 : Difficultés de construction des logements économiques, modification nécessaire des prix-plafonds [5 décembre 1956] (p. 5556); — d'une proposition de loi tendant à élever le maximum des dépôts autorisés sur les livrets des caisses d'épargne : Possibilités supplémentaires de financement d'H.L.M. [17 janvier 1958] (p. 122); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, Crédits d'investissements, RECONSTRUCTION ET LOGEMENT : Conséquences dramatiques des réductions des crédits de reconstruction, engagements pris envers les sinistrés, gravité de la crise du logement, nécessité d'envisager des solutions hardies [10 mars 1958] (p. 1444 à 1446); extension de l'aide au logement (p. 1450); les crédits de voirie et des réseaux divers dans les opérations de construction (p. 1454); Art. 16 : La programmation des prêts pour l'exercice 1959 (p. 1456); amendement de

M. Lenormand (taux de la contribution patronale sur les salaires en faveur des réalisations H.L.M.) (p. 1456); conditions d'utilisation de la contribution patronale de 10/0 (ibid.); son article additionnel (exemption de la T.V.A. pour les organismes d'H.L.M.) (p. 1457); le retire (ibid.); Art. 27 : Amendement de M. Desouches tendant à supprimer cet article (p. 1458); demande de difonction de M. Louvel de l'article 28 (p. 1459, 1460); son article additionnel (recouvrement des « trop-perçus ») (p. 1460); son article additionnel (acquisition des indemnités de dommages de guerre par des coopératives agricoles) (p. 1462); — d'un projet de loi relatif aux ressources des collectivités locales, Art. 17 : Son amendement (surtaxe d'abatage en vue de la modernisation d'abattoirs) [19 mars 1958] (p. 1720).

**DEPREUX (M. Edouard)**, Député de la Seine (4<sup>e</sup> circonscription) (S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 45). — Est nommé membre : de la Commission de la justice et de législation [7 février 1956] (p. 214), [4 octobre 1957] (p. 4502) (2); de la Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du Règlement et des pétitions [7 février 1956] (p. 214) (1); de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [4 octobre 1957] (p. 4502) (2). — Est nommé Président de la Haute Cour de Justice constitutionnelle [5 mai 1956] (p. 1798).

#### Dépôts :

Le 25 janvier 1956, une proposition de loi portant réforme de l'enseignement public, **n° 206**. — Le 15 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à assurer le développement pacifique de l'énergie atomique en Europe, **n° 472**. — Le 16 février 1956, un rapport, fait au cours de la deuxième législature, au nom de la Commission de la justice et de législation sur les propositions de loi : 1<sup>o</sup> de M. Robert Coutant et plusieurs de ses collègues (n° 6735) tendant à amnistier les faits commis au cours et à l'occasion des grèves

(1) Démissionnaire le 17 février 1956 (p. 355).

(2) Démissionnaire le 3 décembre 1957 (p. 5102).